Zeitschrift: Versants : revue suisse des littératures romanes = Rivista svizzera delle letterature romanze = Revista suiza de literaturas románicas

Herausgeber: Collegium Romanicum (Association des romanistes suisses)

Band: 28 (1995)

Artikel: Un amusement jongleresque : le "Débat du cul et du con"

Autor: Straub, Richard E.F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-263568

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

UN AMUSEMENT JONGLERESQUE: LE *DÉBAT DU CUL ET DU CON*

Tout au long des XIIe et XIIIe siècles, les textes littéraires sont récités par des jongleurs qui, tels les chevaliers errants, parcourent le pays pour exercer leur métier. Saltimbanques, mimes, musiciens, acteurs et parfois même auteurs de leurs récits, ces professionnels de la littérature et de la récitation fréquentent les lieux de pélerinage, les foires et les cours seigneuriales où ils trouvent leur audience.

La *joglerie* est une profession qui peut s'apprendre chez un maître particulier ou dans un centre de formation comme la ville d'Arras avec sa fameuse confrérie des jongleurs. A en croire les quelques textes français et provençaux décrivant méticuleusement les connaissances et les capacités minimales d'un *jogleor* digne de ce nom[1], l'apprentissage portait de riches fruits, et au moins les meilleurs de la troupe étaient de véritables bibliothèques ambulantes. Qu'il s'agisse de matière antique, épique ou de Bretagne, de fabliaux, de dits ou de pièces lyriques, les jongleurs connaissent tout, récitent tout, chantent tout, puisqu'ils sont condamnés à exciter sans cesse la largesse de mécènes et de publics variés et variants.

C'est pourquoi il va de soi que la littérature dite «d'occasion» doit faire partie du répertoire jongleresque. Destinés à l'amusement de spectatrices et de spectateurs appartenant à toutes les couches sociales, les textes en question, notamment les fabliaux et les récits brefs apparentés, ne parlent pas de sujets aussi prestigieux et édifiants que la «bonne» littérature: les poèmes d'occasion prétendent souvent rapporter des «faits divers» récents, et ils se plaisent, quand l'occasion se présente, à décrire les situations et les choses indicibles que

---

[1] Cf. les *Deux bordeors ribauds* (anonyme) pour le domaine d'oïl; *Cabra juglar* (Guerau de Cabrera), *Fadet juglar* (Guiraut de Calanso), *Guordo, ie.us fas un sol sirventes l'an* (Bertrant de Paris en Roergue) pour la littérature d'oc.

la littérature courtoise passe décemment sous silence. C'est ainsi qu'entre «Goliards et Trouvères, entre Golias et Graal, se divise aussi bien le sujet entre l'un qui l'intime et l'autre qui l'absente, entre la chose qui fait symptôme dans la langue et son voile qui fait le *beau parler*»[2].

En ce qui concerne le *Débat du Cul et du Con*[3], il faut le compter sans aucun doute parmi ces oeuvres de consommation piquantes, récitées pour amuser le public. A la fin du poème, le narrateur lui-même affirme que la joie est à l'origine de son texte :

> Tout issi com je me dormoie
> si me prist une si grant joie
> qu'il me prist talent de rimer
> por ceste aventure conter. (*Débat*, vv. 103-106)

L'utilisation du terme *aventure* est certainement un clin d'oeil en direction des romans courtois où l'expression se réfère aux exploits héroiques des chevaliers. Mais ce n'est pas la seule allusion à d'autres oeuvres littéraires, car le *Débat* constitue une petite *summa* de motifs et de métaphores érotiques. Repérables dans plusieurs récits narratifs «grivois», ces tournures forment un véritable réseau qui mérite bien d'être analysé.

---

[2] Charles Méla, «Un paradoxe littéraire: le *Lai du lecheor*», dans *«Le Beau trouvé». Etudes de théorie et de critique littéraires sur l'art des «trouveurs» au Moyen Age*, Caen, Paradigme, 1993, p. 286.

D'après ses propres mots, le narrateur de la *Desputison du Cul au Con*[4] relate un rêve qu'il a fait

> [...] l'autrier en sonjant,
> a mie-nuit en mon dormant. (*Débat*, vv. 101-102)

Le sujet de ce songe est assez extraordinaire: le cul provoque une querelle en demandant au con «trois sous de rente», une indemnité pour ses services de «*corneor*»[5] et les douleurs causées par les battements des testicules pendant l'acte sexuel. Le con refuse catégoriquement de payer plus de «.ii. sous» parce que les coups des testicules ne seraient pas douloureux, car «*ce n'est pas maçue de plon*» (v. 50). Niant toute responsabilité personnelle, le con ramène les problèmes de son voisin à une «faute du constructeur»:

> Mauvesement en esploita
> qui si près moi te herbrega. (*Débat*, vv. 59-60)

Mais le con n'est pas encore arrivé au terme de sa réflexion. A son avis, un écart plus grand entre le cul et lui aurait comporté l'avantage que la sodomie n'existerait pas :

> Se tu fusses .i. poi plus loins,
> toz li mons fust à moi enclin;
> mès j'ai en toi si ort voisin
> que tu ne vaus ne tu ne sez.
> A toz cels dont tu es amez
> doinst Dame Diex male aventure. (*Débat*, vv. 62-67)

---

[4] Selon les vv. 99-100 («*Seignor, ceste desputison qu'avez oï du Cul au Con*»), ce serait un titre possible, l'*incipit* et l'*explicit* ne donnant que «*Du cul et du con*».

[5] Pour les interprétations de ce mot, cf. la note 14.

Le con continue son discours en évoquant son immense pouvoir auquel obéissent même les grands et les plus puissants du monde. La tirade finale du Con

> Mès de toi n'ert-il jà parole
> que Diex ne fist preudomme nul
> qui doie amer solaz de cul. (*Débat*, vv. 80-82)

fait enfin réagir le concerné qui récite ses propres mérites. Le cul souligne que, en tant qu'étape finale de la digestion, il est indispensable à la vie humaine :

> Bien sez que qu'il couvendroit morir
> homme et fame, se je n'estoie:
> je les esvuide et esnetoie.
> Jamès homme ne mengeroit
> et, s'il menjoit, il creveroit
> s'il ne s'en delivroit par moi.
> Toutes merdes passent par moi,
> dist li Cus, et toutes ordures
> et toutes viez deslavéures. (*Débat*, vv. 86-94)

Le con, qui veut avoir le dernier mot, ne peut répliquer à cette argumentation sublime que

> Uns cons vaut bien .c. mile cus. (*Débat*, v. 97)

Le narrateur ne tranche pas définitivement la question, il préfère terminer son récit en plaidant sa propre cause joyeuse:

> Tout issi com je me dormoie
> si me prist une si grant joie
> qu'il me prist talent de rimer
> por ceste aventure conter;
> Mès onques plus je n'en oï
> fors ce que j'ai conté ici. (*Débat*, vv. 103-108)

Le *Débat* se veut donc un rêve, et par là il pourrait être rapproché du *Sohait des Vez* et de *La Demoiselle qui sonjoit*. Mais ces deux

fabliaux sont agencés autour de rêves érotiques dont la «réalisation matérielle» immédiate satisfera pleinement les protagonistes féminins. Dans notre texte, cependant, le rêveur masculin ne vit pas de réalisation concrète d'un acte sexuel, il n'y fait même pas allusion.

L'interprétation parodique du *Débat*, proposée par Jean Payen, mène beaucoup plus loin, car notre texte persifle en effet la dialectique scolaire et le genre des débats, notamment celui du corps et de l'âme:

> Con et cul s'invectivent comme l'âme dialogue avec le corps, mais dans une intention exactement inverse. Les reproches de l'âme au corps vont dans le sens du *contemptus mundi*, tandis que la discussion présente fait l'apologie, à travers le sexe et la défécation, de la *luxuria* et des fonctions alimentaires, c'est-à-dire de la *gula*[6].

Parodie «joyeuse» d'un genre sérieux, le *Débat* poursuit, tout comme son modèle, un but didactique, à savoir la réhabilitation du cul et la mise en évidence de son utilité. Le débat du corps et de l'âme cherche à améliorer l'homme pécheur à travers un récit plutôt menaçant, situé dans l'au-delà. Notre *Débat*, par contre, vise plus bas; sans transcender, il s'en tient au monde concret. Par là, le *Débat* est très proche du ton plutôt réaliste des fabliaux qui ne parlent guère d'une dimension céleste.

Dans les fabliaux, culs et cons jouent souvent un rôle considérable[7]. Chez Garin en particulier, les parties indicibles du corps humain sont capables de s'exprimer[8] aussi bien que dans le *Débat*.

---

[6] Jean-Charles Payen, «Goliardisme et fabliaux: interférences ou similitudes? Recherches sur la fonction idéologique de la provocation en littérature», dans *Third international Beast Epic Fable et Fabliau Colloquium, Münster [October 26 to October 28, 1979]*, éd. par Jan Gossens et Timothy Sodman, Köln, Wien, Böhlau, 1981, p. 281.

[7] Cf., entre autres, *Beranger au lonc Cul*, *Le Jugement des Cons*, *L'Evesque qui benei le Con*, *Le Con qui fut fait a la Besche*.

[8] Cf. *Le Chevalier qui fist les Cons parler*, intitulé aussi *Du Chevalier qui faisoit les Cons parler et les Cus* (ms. E, Paris, Bibliothèque Nationale, fr. 1593).

C'est pourtant *Du Con*[9], oeuvre signée Gautier le Leu et véritable éloge du sexe féminin dans le style d'une vie de saint, qui contient les passages les plus proches du *Débat*. D'après Charles Livingston, Gautier «était à la fois trouvère et jongleur»[10] et les traits essentiels de son oeuvre seraient les suivants:

> Verdeur d'expression, obscénité énorme, violence et hardiesse souvent poussée jusqu'à l'impudence, satire mordante et cynisme d'esprit qui se joint à un pessimisme profond [...][11].

Je m'abstiens pour le moment de nuancer cette assertion bien qu'elle en ait grandement besoin: j'aurai l'occasion d'y revenir *in extenso* dans la nouvelle édition commentée de Gautier que je suis en train de préparer.

Pour la présente étude, il suffit de rappeler que les ressemblances entre le *Débat* et *Du Con* sont telles que Livingston ne voulait pas exclure *a priori* que Gautier le Leu était l'auteur de ces deux textes[12]. Afin de réexaminer cette question toujours ouverte, j'ai comparé plusieurs passages spécifiques du *Débat* avec leurs pendants dans d'autres fabliaux.

D'abord il est intéressant de constater que le cul utilise le verbe «*corner*» pour désigner une partie de ses activités:

> Je te corne, je te deduis,
> je te soufle au miex que je puis. (*Débat* - Cul, vv. 19-20)

---

[9] *Du Con* a été résumé, voire copié à la lettre, dans *Des Cons* (attribuable également à Gautier). Je citerai ces deux textes d'après l'édition de Charles H. Livingston, *Le jongleur Gautier le Leu. Etude sur les fabliaux*, Cambridge. Harvard University Press, (Harvard studies in romance languages 24), 1951, pp. 238-249 (*Du Con*) et 251-253 (*Des Cons*).

[10] Ch. Livingston, cit., p. 128.

[11] Ch. Livingston, cit., p. 129.

[12] Ch. Livingston, cit., p. 117. Dans la note 1, Livingston cite quelques exemples.

Quelques vers après, le con réplique:

> Je ne te doi fors abevrer,
> et bien batre por bien corner. (*Débat* - Con, vv. 47-48)

Or, dans le *Roman de Renart* et dans le fabliau anonyme *La Damoisele qui ne pooït oïr parler de foutre*[13], «*corneor*» est également attesté dans le sens de «fesse»[14]:

> Et ses ensus du corneeur
> ne vos fera iames pueur
> que assez lai arriere trait. (*Roman de Renard*)[15]

> - Et que est ce, ici aprés,
> fait Davïez, en ceste engarde?
> - C'est li cornerres qui la garde,
> fait la pucele, por verté:
> se beste entroit dedanz mon pré
> por boivre en la fontaine clere,
> tantost cornerroit li cornerre
> por faire li honte et peor.
> - Ci a deiable corneor,
> fait Davïez, et de put ordre. (*Damoisele*, vv. 150-159)

---

[13] Ed. Luciano Rossi et Richard Straub, *Fabliaux érotiques. Textes de jongleurs des XIIe et XIIIe siècles*, Paris, Le Livre de Poche, (Lettres Gothiques 4532), 1992, pp. 92-104.

[14] Dans plusieurs poèmes provençaux, «*corn*» désigne de même le «derrière» et «*cornar*» peut avoir la signification de «sodomiser», cf. les articles exhaustifs et édifiants de Lucia Lazzerini, «*Cornar lo corn*: sulla tenzone tra Raimon de Durfort, Truc Malec e Arnaut Daniel», *Medioevo Romanzo*, 8, 1981-1983, pp. 339-370 et «Postilla al *corn*: *raboi**», *Medioevo Romanzo*, 14, 1989, pp. 39-50. Les arguments de Mme Lazzerini ébranlent la traduction «clitoris» proposée par Maurizio Perugi, *Le canzoni di Arnaut Daniel*, Milano, Ricciardi, 1978, t. 2, p. 9.

[15] Branche XXII, «*Comme Renart parfist le con*», éd. Ernest Martin, *Le Roman de Renart*, Strasbourg, Trübner, 1882-1887, t. 3, p. 603 (Variante du ms. M).

C'est encore dans la *Damoisele*, tout comme dans le *Débat*, que «*jumiaux*» est synonyme de «testicules»:

> Je sui batuz, se sui roilliez:
> por ce sont il bien gaaingniez.
> Quant tu engoules les morsiaus,
> et l'en me bat des .ii. jumiaus. (*Débat* - Cul, vv. 29-32)

> A tant li met el con lo vit,
> si fait son boen et son talant,
> si qu'ele nel tient pas a lant,
> que qatre foiz la retorna!
> Et se li cornierres groça,
> su fu batuz de deus jumaus!
> A icest mot faut li flabliaus. (*Damoisele*, vv. 204-210)

La *Damoisele* n'est d'ailleurs pas le seul texte où une métaphore liée au champ sémantique «cheval» désigne le phallus. Le fabliau *Du Prestre et d'Alison* explique peut-être l'origine de l'euphémisme :

> Ha! Diex, comme li viz li tent
> plus que roncin qui est en saut[16].

Gautier le Leu utilise surtout «*Baucent*»[17], nom de cheval courant dans les chansons de geste. Comme dans la *Damoisele*, le palefroi est accompagné de «*mareschals*» chez Gautier:

> Fetes Bauçant cele part trere
> si le menez devant la porte,
> et se Baucent se reconforte
> qu'il puist en haut lever la teste
> on li ouverra la fenestre

---

[16] Ed. A. de Montaiglon et G. Raynaud, cit., t. 2, p. 16.

[17] A l'exception du *Prestre teint* où il est question de «*Baudoïn*» (v. 417), le nom de l'âne dans *Le Testament de l'Asne*.

et menra dusqu'en la fontaine
qui tant par est de dolor plaine.
Et se dans Rondiaus li proliers,
qui tant est orguilleus et fiers,
veut contredire le cheval,
si le batent li mareschal. (*Des Cons*, vv. 6-16)[18]

Cele remest aval sa main
si trove la coille velue:
les deus coillons taste et remue,
si redemande: "Davïet,
que est or ce, en ce sachet,
fait ele, sont ce deus luisiaus?"
Daviz fu de respondre isniaus:
"Dame, ce sont dui mareschal,
qui ont a garder mon cheval,
qant pest en autrui compagnie.
Tot jorz sont en sa compeignie:
de mon polain garder sont mestre. (*Damoisele*, vv. 176-187)

Une autre image figurée rapproche *Des Cons* de la *Damoisele*, car les deux textes comparent le sexe féminin à une source d'eau située au milieu d'un pré vierge:

De pres du vergier est li prez
desus les premerains fosséz.
L'erbe qui en ist el pre naist.
Beste n'en menjue ne paist,
quar tant est bone et tant est chere.
Qui la maintient, il est lecherre,
et cil a molt el cors la rage
qui par lecherie l'arrage.
Enmi cel pre a un vivier
qu'il i fait molt riche peschier,
mais tant par est enmi parfons

[18] Cf. le passage correspondant dans *Du Con*, vv. 378-386.

que nus hom n'i puet prenre fonz,
ne nus n'i puet entrer sanz roi. (*Du Con*, vv. 235-247)

Et Davïez sa main avale
droit au pertuis desoz lo vantre,
par o li viz el cors li entre,
si santi les paus qui cressoient:
soués et coiz encor estoient.
Bien taste tot o la main destre,
puis demande que ce puet estre.
- Par foi, fait ele, c'est mes prez,
Davïet, la ou vos tastez,
mais il n'est pas encor floriz.
- Par foi, dame, ce dit Daviz,
n'i a pas d'erbe encor planté.
Et que est ce en mi cest pré,
ceste fosse soeve et plaine?
- Ce est, fait ele, ma fontaine,
qui ne sort mie tot adés.
- Et que est ce, ici aprés,
fait Davïez, en ceste engarde?
- C'est li cornerres qui la garde,
fait la pucele, por verté:
se beste entroit dedanz mon pré
por boivre en la fontaine clere,
tantost cornerroit li cornerre
por faire li honte et peor.
- Ci a deiable corneor,
fait Davïez, et de put ordre,
qui ensi vialt les bestes mordre
por l'erbe qui ne soit gastee! (*Damoisele*, vv. 134-161)

Mais revenons au *Débat*, qui nous offre encore un synonyme de «membre viril»:

Icele borse a à nom coille.
Ersoir menjas tu une andoille,
c'onques rien ne m'en departis. (*Débat* - Cul, vv. 35-37)

Un passage analogue se trouve dans le *Proverbe au vilain* :

Dame qui veut andouille,
petiz viz la chatouille,
le cul pou li escaise;
mais quant sent tel bouzon
qui li hurte au poumon,
lors dit qu'ele est a aise.
Qui bon morsel met en sa bouche,
bone novele envoie a son cuer,
ce dit li vilains[19].

Gautier le Leu utilise la même métaphore:

Et li doiens le resomont,
qui desire a mangier car crue
qui n'est de paon ne de grue
ains est de l'andolle pendant
u les plusors sont atendant. (*Veuve*, vv. 136-140)[20]

Cest grant trau vos fist uns leciere
por les andolles englotir. (*Sot Chevalier*, vv. 230-231)[21]

D'autres textes sont encore plus proches du *Débat*, puisqu'ils utilisent également «*andoille*»/«*coille*» à la rime:

Sa dame en fet gesir souvine
et si demande tele andoille
dont sor l'anel en pent la coille. (*Des Cons*, vv. 42-44)

Que je n'i mece men andolle.
Et que fera je de me colle? (*Sot Chevalier*, vv. 91-92)

---

[19] Adolf Tobler, *Li proverbe au vilain*, Leipzig, Hirzel, 1895, n° 225, p. 93.
[20] Ed. Ch. Livingston, cit., p. 169.
[21] Ed. Ch. Livingston, cit., p. 186-197.

Je cuit que ce soit vostre andoille.
- Par mon chief, ainçois est ma coille,
fet li vilains, qui gist sovine:
vos n'iestes pas bone devine. (*La Crote*, vv. 21-24)[22]

Il se trestorne, ele li taste
iloc ou la coille soloit
estre par raison et par droit.
N'i trova mie de l'andoille.
Chetis, fet ele, ou est ta coille,
qui ci endroit te soloit pendre? (*Roman de Renard*)[23]

Le *Débat* consacre quelques vers à la condamnation de la sodomie[24], motif qui est également présent dans le *Sot Chevalier*:

A toz cels dont tu es amez
doinst Dame Diex male aventure
quar il le font contre nature. (*Débat* - Con, vv. 66-68)

Que Diex ne fist preudomme nul
qui doie amer solaz de cul. (*Débat* - Con, vv. 81-82)

Gardés en cel n'adoist vos vis,
car il n'est mie a cel ués fais.
Qui vit i met, c'est grans mesfais. (*Sot Chevalier*, vv. 74-76)

---

[22] *Nouveau recueil complet des Fabliaux*, éd. W. Noomen et N. van den Boogaard, Assen, van Gorcum, 1988, t. 6, p. 31.

[23] Branche Ib, «*Renart li teinturier*», vv. 2660-2665, (éd. E. Martin, cit., t. 1, p. 74).

[24] Pour la condamnation de cette pratique par l'Eglise cf. A. Gauthier, «La Sodomie dans le droit canonique médiéval», dans *L'érotisme au Moyen Age*, Montréal, 1977, pp. 111-122.

Le thème du «Con qui règne le monde» établit, une fois de plus, un lien entre le *Débat* et *Du Con* de Gautier le Leu:

> Je faz agenoiller les contes
> les chastelains et les viscontes. (*Débat* - Con vv. 71-72)

> Les rois, les princes, et les dus
> a il par maintes foiz vaincuz,
> tant est el siecle posteïs.
> Et les paiens et les juïs
> et trestote crestienté
> fait il faire sa volenté. (*Du Con*, 191-196)

> Les evesques et les abéz
> s'i sont maintes foiz aclinez;
> je les faz metre a estupons
> et redrecier à reculons. (*Débat* - Con, vv. 73-76)

> Les evesques et les abez
> a il sovent si atornez
> qu'il les fait estre a geloignons
> autresi con por oroisons. (*Du Con*, vv. 163-166)

Le *Débat* est donc un carrefour où se rencontrent plusieurs poèmes narratifs dont les motifs et les euphémismes érotiques constituent un véritable réseau. Nous ne disposons d'aucun élément pour identifier l'auteur de notre texte[25] et nous ne savons pas avec certitude s'il était lui-même un jongleur. En revanche, il est certain que le *Débat* faisait partie du répertoire jongleresque et qu'il appartient au genre des récits grivois, marginalisés par la critique qui leur refuse souvent le statut de «vraie littérature» faute de «signification profonde». Ce jugement est justifiable, certes, bien qu'il résulte d'une approche aux

---

[25] Il est vrai que certaines images du *Débat* se trouvent aussi chez Gautier le Leu, mais ces rapports sont de nature beaucoup trop générale pour permettre d'attribuer le *Débat* à Gautier.

textes quelque peu stéréotypée qui ne prend pas toujours en considération les conditions de travail des jongleurs et les fonctions concrètes de la littérature médiévale. Il est tout à fait clair que le *Débat du Cul et du Con* ne possède ni le niveau symbolique ni les structures profondes d'un roman courtois. Amusement scabreux d'un public comprenant aussi bien les paysans que les aristocrates, le *Débat* se veut trivial et simple, mais son auteur maîtrise suffisamment de registres pour ne pas être qualifié de rustre inculte.

Richard E. F. Straub
Universität Zürich